

INFORMATION A LA COMMUNAUTÉ : Réflexions pour trouver un nom pour la naissance de la nouvelle paroisse.

Pour donner suite au travail entamé par l'équipe d'animation pastorale (EAP) sur le regroupement de nos 7 paroisses de l'ensemble paroissial de Mamers et du Saosnois, comme indiqué dans la feuille d'annonces de la semaine du 12 au 19 avril, l'EAP s'est réunie le mardi 14 avril et a réfléchi pour trouver un nom à la future nouvelle paroisse.

Pour ce faire, nous avons tout d'abord regardé l'histoire du Maine et du Saosnois en nous appuyant sur un article disponible sur le site de l'office de tourisme Maine-Saosnois, dont le texte a été rédigé par Monsieur Jean-Louis CHARRIER. Nous avons lu ensemble le paragraphe correspondant aux origines du Saosnois ainsi que le dernier paragraphe de l'article concernant le regroupement des communautés de communes. Cela nous a fort bien éclairés lorsque nous avons regardé l'ensemble constituant la communauté de communes Maine-Saosnois. Nous avons constaté que toute la partie sud de cette communauté de communes correspondait à la partie Maine, alors que toute la partie nord correspondant aux anciennes communautés de communes de Marolles et de Mamers constituaient le Saosnois. (*Cf. la partie verte de la carte. Par ailleurs, la délimitation par un trait noir correspond à l'ensemble paroissial de Mamers et du Saosnois*)

Nous avons également pris la liste de toutes les églises de notre ensemble paroissial de Mamers et du Saosnois en regardant quel était leur saint patron. Un premier constat nous a sauté aux yeux, en découvrant que 16 communes sur 52 avaient comme patronage Notre Dame, la Vierge Marie. (*Cela représente 30,7%, presque 31%*)

Nous avons également repris le dossier donné par notre évêque, intitulé « *documents sur le regroupement des paroisses* » et porté notre attention sur un point essentiel que vous avez déjà lu dans l'article concernant le regroupement des paroisses dans le journal paroissial « Mamers Catho Contact » du mois d'avril 2026 qui précise ceci : « *Le nom donné à une paroisse doit permettre de la situer géographiquement. Le nom de la ville la plus importante sera ordinairement choisi.* »

Riches de tous ces renseignements récoltés, nous nous sommes donné un temps où chaque membre présent a pu suggérer un nom pour notre future nouvelle paroisse. Nous vous livrons donc le fruit de cette réflexion qui a abouti à 6 propositions : paroisse Notre-Dame de Toutes-Aides-en-Saosnois / paroisse Notre-Dame du Saosnois / paroisse Notre-Dame du Saosnois-Mamers / paroisse des Saints Apôtres du Saosnois / paroisse Notre-Dame des Saints du Saosnois-Mamers / paroisse de Mamers en Saosnois.

En tenant compte du fait que la grande majorité des églises a comme saint patron Notre-Dame, du fait que la grande majorité géographique des communes est présente dans le Saosnois, du fait que Mamers est la plus grande ville (critère de l'évêque), après quelques échanges, nous sommes tombés d'accord sur un nom qui ferait sûrement l'unité de tous les fidèles.

Nous proposons « paroisse Notre-Dame du Saosnois-Mamers »

Chers frères et sœurs, que pensez-vous de ce nouveau nom que propose l'EAP ? Pour recueillir vos avis, nous mettons à votre disposition des boîtes dans les églises où la messe est célébrée le dimanche (à Saint Cosme, à Neufchâtel-en-Saosnois, à la Fresnaye-sur-Chédouet, à Marolles-les-Braults et à Mamers Notre-Dame et Saint Nicolas). Vous pourrez déposer dans cette boîte vos avis écrits sur un papier que vous trouverez près de la boîte.

Vous aurez jusqu'à la messe du dimanche 7 juin pour réagir. L'EAP récupérera les boîtes pour lire vos avis. Au cours de la dernière réunion de l'EAP, le mardi 16 juin, les membres tiendront compte de vos avis pour ratifier le nouveau nom de la future nouvelle paroisse. Le résultat de toutes ces réflexions vous sera présenté le dimanche 13 septembre lors de notre pèlerinage annuel à Notre-Dame de toutes-Aides, commune de Saint Rémy-du-Val. Après la messe, au cours du verre de l'amitié, il vous sera donné le nom définitif de la future nouvelle paroisse qui devrait tous nous rassembler.

La semaine suivante, est prévue une réunion du conseil presbytéral au cours de laquelle le père Emmanuel, curé, présentera aux prêtres du conseil et à l'évêque, les étapes vécues de la réflexion et le nom retenu de la nouvelle paroisse. Une fois celui-ci approuvé, l'évêque pourra ériger canoniquement la nouvelle paroisse au 1^{er} janvier 2027. Pour toute question ou suggestion, vous pouvez contacter le père Emmanuel par mail à l'adresse suivante : e.jamin@sarthecatholique.fr. Par avance, MERCI !

Les membres de l'équipe d'animation pastorale : EAP (Emmanuel JAMIN, Jean-Pierre FOTI, Alain HOUNTONDJI, Jean-Claude THEOTIME, Marie-Claude CABARET, sœur Marie de la Trinité, Nicolas GRANGER, Sylvie PONTREAU, Christine CHARRIER, Olivier BARATTE.)

